



Vous pensez avoir droit à une Aide au logement, à la Prime d'activité ou à la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ? Une seule solution pour le savoir : faire une simulation sur caf.fr !

Où trouver la rubrique « Estimer ses droits » ?

TOUTES NOS RUBRIQUES **1**

Actualités	> < Toutes les rubriques
Mes services en ligne	Mes services en ligne 2
Droits et prestations	> Estimer vos droits
Vies de famille	> Faire une demande de prestation
Aide	>
Ma Caf	>
Mon Compte	

1 Sur la page d'accueil du site www.caf.fr, cliquez sur le **menu gauche** puis sur « **Mes services en ligne** ».

2 Choisissez la rubrique « **Estimer vos droits** ».

ESTIMER VOS DROITS

Partager

Vous êtes allocataire

Nous utiliserons des informations de votre dossier pour vous éviter de les saisir à nouveau

- Le Rsa
- La Paje
- Le logement
- La Prime d'activité **3**

Vous n'êtes pas allocataire

- Le Rsa
- La Paje
- Le logement
- La Prime d'activité

3 Cliquez sur la prestation pour laquelle vous souhaitez connaître vos droits en choisissant une des situations « **Vous êtes allocataire** » ou « **Vous n'êtes pas allocataire** ».

Comment estimer ses droits en ligne ?

1 Pour **estimer vos droits à une prestation**, vous aurez besoin de renseigner un certain nombre d'informations, notamment sur le montant de vos ressources sur les 2 dernières années. Pensez à vous munir de toutes ces informations avant de commencer votre simulation.

2 Après avoir répondu précisément aux questions posées et avoir cliqué sur « **Valider** », vous obtiendrez une estimation de votre aide.

3 Si vous êtes éligibles, vous pouvez faire une **demande d'aide en ligne**.

Résultat **2**

A partir des informations saisies, le montant de votre Prime d'activité est estimé à : **427 € / mois**

Attention, ce montant est donné à titre indicatif. Il pourra être revu au moment de l'étude de votre dossier. En effet votre situation familiale et/ou vos ressources ou celles de votre foyer peuvent changer par rapport aux éléments pris en compte lors de la simulation.

Récapitulatif de vos informations

Vous	Personne à charge 1	Personne à charge 2
3600 € de salaires, indemnités maladie et indemnités paternité / maternité	Personne de moins de 14 ans	Personne de moins de 14 ans
387 € de prestations familiales et autres ressources		

[RECOMMENCER](#) [TELECHARGER LE RECAPITULATIF](#)

Demande de Prime d'activité.

Vous avez potentiellement droit à la Prime d'activité. La Caf vous invite à faire une demande en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous.

FAIRE UNE DEMANDE **3**